

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 30 novembre 2023

TERRITOIRES D'INDUSTRIE : GRAND CHÂTELLERAULT LANCE LA PHASE DEUX

La formation, fer de lance de cette seconde phase

Depuis 2018, Territoires d'industrie relance la dynamique industrielle en France, et plus particulièrement à Grand Châtelleraut. Le premier bassin industriel de Nouvelle-Aquitaine s'illustre grâce à ses entreprises dont la reconnaissance du savoir-faire dépasse les frontières de l'Hexagone.

Grand Châtelleraut fait partie des 183 lauréats de la seconde phase de Territoires d'industrie et poursuit ainsi son travail de réindustrialisation.

Mise en place par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, cette initiative se veut décentralisée au plus près du terrain : la démarche repose sur une action renforcée et ciblée de l'ensemble des acteurs concernés dans les territoires les plus propices au développement ou au redéveloppement de l'industrie.

Lors de la phase 1, l'un des projets marquants aura été la réhabilitation de la friche des Coops Atlantique à Ingrandes. Fermé en 2018, le site a vu s'installer, en 2020, deux entreprises, Emil Frey et DVTA, toutes deux spécialisées dans l'automobile.

// 2023 – 2027 : la seconde phase

La seconde phase de Territoires d'industrie se décompose en 4 thématiques de travail :

- **L'innovation** avec la création d'un tiers-lieu industriel.
- **La transition écologique** avec la mutation de la zone Monory en zone bas carbone, le lancement d'une étude sur la consommation d'eau et le développement des boucles énergétiques locales.

- **Les compétences** en rapprochant les jeunes des métiers de l'industrie, en développant les formations industrielles sur le territoire grâce à une filière d'excellence, et en venant en appui à la structuration d'un écosystème local autour de la filière hydrogène.
- **Le foncier** grâce à la qualification des réserves foncières avec priorisation de la commercialisation dans le cadre de France 2030 et à la réhabilitation des friches pour accueillir des activités industrielles.
- **La création d'une identité** commune pour les industriels du territoire.

En clair, les priorités à très court termes reposent en partie sur la **création de formations diplômantes** afin de couvrir les besoins, notamment des chaudronniers et des techniciens de maintenance industrielle. Il s'agira aussi de **poursuivre les actions en faveur de la transition écologique**, de répondre aux problématiques foncières en **priorisant la revitalisation des friches**, et enfin de travailler sur **l'attractivité du territoire**.

CONTACT PRESSE : AURORE YMONNET

05 49 20 20 08 / 06 31 01 59 85

aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr

grand-chatellerault.fr



Grand Châtellerault



grandchatellerault



@CACHatellerault

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION